

## COLOMBANI Léon-René

(1924-1954)

1/6<sup>e</sup> Régiment d'infanterie coloniale (RIC)

Mort pour la France

### • Éléments biographiques :

Né le 8 décembre 1924 à **Fake** (Ile sous le vent) en Polynésie. Fils d'Amboise Colombani et de Haumanii Arii. Tué le 23 mars 1954 à **Plei Rinh Annam**, plateaux montagnards du Sud-Vietnam (Mort pour la France). Les circonstances de sa mort ne sont pas clairement élucidées.

### • Carrière militaire et campagnes :

Engagé volontaire dans les forces françaises libres le 13 novembre 1943, il se réengage pour quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1945. Dirigé sur **Nouméa** pour continuer ses services le 7 mai 1945, il est muté au 2<sup>e</sup> bataillon autonome colonial (sans certitude quant au nom de l'unité), puis à la 1<sup>re</sup> compagnie le 16 juillet 1947 où il est nommé 1<sup>re</sup> classe. Réengagé pour quatre ans le 6 juillet 1947 au titre du 2<sup>e</sup> bataillon d'infanterie coloniale (BIC) à **Perpignan**. Il embarque pour la France le 25 octobre 1947. Désigné pour servir en Extrême Orient, il embarque le 3 septembre 1948. Débarqué à **Haiphong** le 23 septembre 1948, il est affecté au 1/6<sup>e</sup> Régiment d'infanterie coloniale (RIC) à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1948 et dirigé sur **Hanoi**. Il est blessé par éclat de mine à l'œil et à la main droite le 27 décembre 1948. Nommé caporal à compter du 12 avril 1949, puis caporal-chef le 1<sup>er</sup> juillet 1949, il se réengage un an au titre du 2<sup>e</sup> BIC. Rapatrié pour fin de séjour il est dirigé sur la Métropole en janvier 1951 où il demeure jusqu'en juin. Il se réengage pour quatre ans le 23 juillet 1951 au titre du 3<sup>e</sup> RIC et est désigné pour continuer ses services en Extrême Orient au sein du Bataillon français de l'ONU. Il embarque pour la Corée le 18 novembre 1951. Nommé sergent le 1<sup>er</sup> novembre 1951. Après un premier séjour en Corée jusqu'en décembre 1952, il est redirigé vers Tahiti en février 1953 où il est affecté à la

Compagnie autonome d'infanterie coloniale (CAICT) qu'il rejoint le 22 mars 1953.

Il rejoint de nouveau le bataillon français de Corée le 15 septembre 1953. Toutefois, la fin des combats en Corée depuis juillet 1953 entraîne son détournement sur **Saigon** le 3 octobre 1953, où il est affecté au Régiment de Corée, 2<sup>e</sup> bataillon.

### • Décorations et citations :

Cité à l'ordre de la brigade (Chef de bataillon REAUDU commandant le 1/6<sup>ème</sup> RIC) le 23 avril 1949 : « *Chef de groupe de partisans, calme et audacieux qui se fait remarquer pendant les opérations, le 15 Mars 1949 à **Cao Long** (Tonkin) s'est particulièrement distingué au cours d'une violente attaque du poste en se battant avec une ardeur exemplaire qui a galvanisé le courage de ses hommes. A causé de nombreuses pertes aux rebelles et les a obligés à abandonner un mortier et des munitions sur le terrain* ».

Citation comportant l'attribution de la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures avec Etoile de bronze.

Cité à l'ordre de la brigade (Chef de bataillon JARRY commandant le 1/6<sup>e</sup> RIC et le secteur Nam Dinh-Phuly) du 19 janvier 1951 : « *Chef de groupe qui fait preuve en toutes circonstances d'un courage remarquable et d'un total mépris du danger. S'est distingué à la tête d'un groupe de supplétifs le 25 août 1950 à **Vu Xuyen** (Tonkin), et par une manœuvre audacieuse exécutés sous un feu nourri de l'adversaire, il réussit à dégager sa section menacée d'encerclement. S'est à nouveau distingué le 12 novembre 1950 à **Ninh Binh** en interceptant de nuit un convoi de trente sampans abattant deux rebelles et coulant cinq embarcations* ».

Citation comportant l'attribution de la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures avec Etoile de bronze.

*Cette fiche biographique a été rédigée à partir de documents identifiés et consultés dans les archives du Service historique de la Défense (SHD) sur les sites de Vincennes, Caen (DAVCC) et Pau (CAPM). Les archives des Département et Régions d'Outre-mer et celles de Collectivités d'Outre-mer ont également été mobilisées. Parfois lacunaires, ces sources écrites indispensables pour le travail de l'historien peuvent toutefois présenter des données contradictoires. Il peut en résulter des différences d'orthographe (noms et lieux) et de dates qui seront précisées en notes de bas de page.*